

# DELIBERATION N° 2018/D361

ADMINISTRATION



## ADHESION AUX MISSIONS OPTIONNELLES DU CDG22

Conformément à la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale (art.15) « les communes et leurs établissements publics qui emploient moins de 350 fonctionnaires titulaires ou stagiaires à temps complet sont obligatoirement affiliés aux Centres de Gestion ».

Les missions institutionnelles découlent directement de la loi et sont financées par une cotisation obligatoire dont le taux est fixé annuellement par délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion dans la limite de 0,80 % (0.77 % au 1er janvier 2013) assise sur la masse des rémunérations versées aux agents des collectivités affiliées.

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor intervient à la demande des collectivités dans d'autres domaines d'intervention sous la forme de missions supplémentaires à caractère facultatif correspondant à des mises à disposition de personnels spécialisés.

Ces missions donnent lieu à des conditions particulières d'exercice dans les collectivités affiliées contre remboursement au Centre de Gestion par des contributions spécifiques qui peuvent être sous la forme de cotisations additionnelles ou selon des modalités dont les paramètres et valeurs unitaires sont votés avant le 30 novembre de chaque exercice par son Conseil d'Administration.

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor propose, dans un souci de simplification et d'harmonisation des procédures administratives d'utiliser une convention unique reprenant les conditions de recours et d'utilisation des missions supplémentaires à caractère facultatif qu'il propose.

### Le Comité Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée,

- **CONFIRMER** l'affiliation de Kerval Centre Armor au Centre de Gestion des Côtes d'Armor ;
- **ADOPTER** les termes de la convention d'adhésion de Kerval Centre Armor. aux missions supplémentaires à caractère facultatif du Centre de Gestion des Côtes d'Armor,
- **AUTORISER** Monsieur Le Président à signer cette convention qui prend effet le 1<sup>er</sup> juin 2018,

Envoyé en préfecture le 12/06/2018

Reçu en préfecture le 12/06/2018

Affiché le 14/06/2018

ID : 022-200043677-20180601-D361-DE

- **DÉSIGNER** le CDG 22, délégué à la protection des données,
- **DONNER** délégation à Monsieur Le Président pour effectuer toutes les opérations nécessaires d'une part, à la désignation du délégué à la protection des données auprès du CDG22 et de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et d'autre part, à la réalisation des missions du délégué à la protection des données

POUR EXTRAIT CONFORME  
A Saint-Brieuc, le 1<sup>ER</sup> JUIN 2018

**Le Président**  
**Thierry BURLLOT**



**COMITE SYNDICAL N°2/2018****LE 1<sup>er</sup> JUIN 2018****Convocation du 22 mai 2018**

Nombre de membre du comité syndical : 37

**L'an deux mil dix-huit le premier juin à dix-sept heures** les membres du comité syndical de Kerval Centre Armor, se sont réunis à Saint-Brieuc sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de Kerval Centre Armor conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Thierry BURLOT**

	Présents	Votants
TITULAIRES	18	18
SUPPLEANTS	4	4
PROCURATION		4
	<b>22</b>	<b>26</b>

**SECRETAIRE DE SEANCE : Christian COUPÉ****Autres participants** : M. BABES, Comptable public Trésorerie Saint Brieuc Banlieue

	NOM	PRENOM	Présent	SUPPLEE PAR	PROCURATION
LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	<b>Présent</b>		
	THOMAS	Gilles			
	COUPÉ	Christian	<b>Présent</b>		
	LE CAM	Pierrick	<b>Présent</b>		
	LE BIHAN	Jean-Pierre			
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle			
LAMBALLE TERRE ET MER	MEGRET	Jean			
	BARBO	Jean-Luc	<b>Présent</b>		
	ANDRIEUX	Thierry	<b>Présent</b>		
	DE SALLIER DUPIN	Stéphane			
	DUBOS	Jean Luc			Jean-Luc BARBO
	LEMOINE	Yves			Thierry ANDRIEUX
	NABUCET	Daniel			
	BRIENS	Jean-Pierre			
SMITOM DE LAUNAY LANTIC	BOSSARD	Sylvie			
	BURLOT	Thierry	<b>Présent</b>		
	GEFFROY	Jean-Michel			
	LE VAILLANT	Jean-Paul	<b>Présent</b>		
	QUELEN	Marcel			
	LESAGE	Hugues	<b>Présent</b>		
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	BLANCHARD	Claude	<b>Présent</b>		
	BOULDÉ	Marie-France			Claude BLANCHARD
	BERTRAND	Jean-Luc	<b>Présent</b>	Blandine CLAESSENS	
	HINAULT	Michel			
	RAOULT	Maryse	<b>Présent</b>	Jacky DESDOIGTS	
	BEUZIT	Bruno			
	RAULT	André			
	LOYER	Jean-Yves	<b>Présent</b>	Michel AVRIL	
	Décédé				
	PRIDO	Pascal	<b>Présent</b>		
	LE MAITRE	Christian	<b>Présent</b>		
	SERANDOUR	Marcel	<b>Présent</b>		Jean-Michel GEFFROY
	DARCHE	Patrice			
	LE FUR	Françoise	<b>Présent</b>		
GUIGNARD	Thibault		Michel JOUAN		
DINAN AGGLOMERATION	RAMARD	Dominique	<b>Présent</b>		
	LAYEC	Claude	<b>Présent</b>		